Communiqué de presse
Press release

L'Institut du Cerveau, l'Institut Pasteur, l'Institut *Imagine* et la startup Cameo lancent le projet Epica, un dispositif de formation innovant en santé 26/02/2000

La Région Île-de-France et l'Etat ont lancé en 2021 l'appel à projets « IFPAI », destiné à soutenir des projets d'Ingénierie de formations professionnelles et d'accompagnement innovants dans le cadre du volet régional de France 2030. Le projet Epica, porté par l'Institut du cerveau, en est le premier lauréat en Ile-de-France et bénéficie à ce titre d'un financement de 915 000 euros de la Région Île-de-France et de la Banque des Territoires, pour le compte de l'Etat, afin de structurer la formation à la recherche partenariale en santé.

Le transfert de technologies et de compétences entre les laboratoires publics et les entreprises constitue un levier majeur d'innovation qui nécessite un haut niveau de créativité scientifique. Dans le domaine de la santé, dans lequel s'inscrit le projet Epica, le potentiel existant est particulièrement riche. L'objectif de ce projet est ainsi de favoriser les collaborations entre les acteurs publics et privés, d'identifier et former les futurs entrepreneurs à la création de startups, à la gestion de projets de recherche ou à la valorisation de résultats.

Le projet Epica, qui sera déployé sur une durée de 5 ans, a été lancé le 16 décembre 2022 en présence de l'ensemble des partenaires. Il propose de constituer des binômes de participants issus du secteur public (chercheurs, doctorants, post-doctorats, ingénieurs de recherche, cliniciens…) et du secteur privé (chefs de projet, chefs de produit, cadres, responsables scientifiques…), qui évolueront ensemble. Ces participants recevront une formation théorique mixte (cours classiques et e-learning) de six mois, puis suivront un apprentissage en situation de travail au sein de startups et d'établissements de santé.

Le projet Epica aspire à former et accompagner 500 personnes sur 5 ans, en renforçant leurs compétences entrepreneuriales et leur esprit d'initiative. L'objectif est notamment de constituer un continuum entre la recherche et les domaines d'applications portés par les startups, favorisant l'acquisition des méthodes, pratiques et codes nécessaires à la conduite de projets de recherche partenariale.

Avec ce consortium, l'Institut du Cerveau, l'Institut Pasteur, l'Institut *Imagine* et la startup Cameo s'engagent à produire un programme de formation immersive innovant, et à structurer de nouvelles communautés public-privé unies par une culture commune – contribuant ainsi à l'écosystème *deep tech*, et aux innovations en santé au bénéfice de tous.

Le projet Epica est cofinancé par la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'Etat, et la Région Île-de-France dans le cadre de l'Action IFPAI, volet régional de France 2030. Ce dispositif vise à accompagner les entreprises et leurs dirigeants dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles, en contribuant au financement d'une nouvelle offre de formations, adaptée aux besoins spécifiques des entreprises.

À propos de l'Institut du Cerveau

Créé en 2010, l'Institut du Cerveau est un centre de recherche scientifique et médical d'excellence de dimension internationale, situé à Paris au cœur de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Son modèle innovant réunit, en un même lieu, patients, médecins, chercheurs et entrepreneurs avec un objectif commun : comprendre le cerveau et accélérer la découverte de nouveaux traitements pour les maladies du système nerveux. L'Institut comprend ainsi un réseau de plus de 700 experts, au sein de 25 équipes de recherche, 10 plateformes technologiques de pointe, un centre d'investigation clinique, un organisme de formation et plus de 2000m² destinés à l'incubation de startups. Le modèle original de l'Institut du Cerveau repose sur l'association d'une unité mixte de recherche (APHP, Sorbonne Université, Inserm et CNRS) et d'une fondation privée, reconnue d'utilité publique, la Fondation ICM. institutducerveau-icm.org

Contact presse : Marie Simon – marie.simon@icm-institute.org

À propos de l'Institut Pasteur

Fondation reconnue d'utilité publique, créée par décret en 1887 à l'initiative de Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est aujourd'hui un centre de recherche biomédicale de renommée internationale. Pour mener sa mission dédiée à la lutte contre les maladies, en France et dans le monde, l'Institut Pasteur développe ses activités dans quatre domaines : recherche, santé publique, formation et développement des applications de la recherche. Leader mondial reconnu dans le domaine des maladies infectieuses, de la microbiologie et de l'immunologie, l'Institut Pasteur se consacre à l'étude de la biologie du vivant. Ses travaux portent ainsi sur les maladies infectieuses émergentes, la résistance aux antimicrobiens, certains cancers, les maladies neurodégénératives et les pathologies de la connectivité cérébrale. Pour renforcer l'excellence de ses recherches, l'Institut Pasteur dispose et développe un environnement technologique de très haut niveau, comme en nano-imagerie ou en biologie computationnelle et intelligence artificielle. Depuis sa création, 10 chercheurs travaillant au sein de l'Institut Pasteur ont reçu le prix Nobel de médecine, les derniers en 2008 à titre de reconnaissance de leur découverte en 1983 du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) responsable du sida.
L'Institut Pasteur est un des membres du Pasteur Network, un réseau mondial de 33 membres sur les cinq continents, unis par des valeurs pasteuriennes communes, qui contribuent à l'amélioration de la santé humaine.
Depuis le 1er juillet 2021, l'Institut Pasteur est un organisme de recherche partenaire d'Université Paris Cité. www.pasteur.fr

Contact presse : presse@pasteur.fr

À propos de l'Institut *Imagine*

Situé sur le campus de l'hôpital Necker-Enfants malades, l'Institut Imagine, est leader mondial de recherche, de soins et d'enseignement sur les maladies génétiques. Son architecture singulière, conçue par Jean Nouvel et Bernard Valéro, permet de rassembler en un lieu unique 1 000 chercheurs, médecins, enseignants-chercheurs, ingénieurs et personnels de santé autour des patients, dans l'ambition d'accélérer la recherche et l'innovation diagnostique et thérapeutique pour changer la vie des familles touchées par les maladies génétiques. Labellisé Institut Hospitalo-Universitaire (IHU, en 2011 et 2019) et Institut Carnot (2020), l'Institut Imagine est soutenu par ses six membres fondateurs, dont l'AP-HP, l'Inserm et l'Université Paris Cité, et par des partenaires et mécènes privés. Chaque jour en France, 64 bébés naissent avec une maladie génétique. Près de 8 000 maladies génétiques touchent plus de 3 millions de personnes, dont près d'une sur deux n'a pas de diagnostic et plus de 8 sur 10 n'a pas de traitement dédié. Face à cette urgence de santé publique, le défi est double : diagnostiquer et guérir. www.institutimagine.org

Contact presse : Marie de Bazelaire – marie.de-bazelaire@institutimagine.org

À propos de la Banque des territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés. www.banquedesterritoires.fr | @BanqueDesTerr

À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- **Sera mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

- **Est piloté par le Secrétariat général** pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : https://www.gouvernement.fr/france-2030 | @SGPI_avenir

À propos de Cameo

Depuis 2019, Cameo propose des solutions de mobilité professionnelle à destination des entreprises. Cameo coordonne des parcours de formation pour des salariés de grandes entreprises, en les plaçant en situation active au sein de start-ups. Ce parcours révèle les talents. Ils amènent les apprenants à exprimer leurs compétences dans des environnements nouveaux et agiles, et par là même révéler de nouveaux potentiels. Ces parcours libèrent la performance. Ils renforcent l'employabilité des apprenants et activent le développement des start-ups. cameo.fr

Contact : Jérémy Marlin – jeremy@cameo.fr